

CPJEPS

Animateur d'activités et de vie quotidienne

la ligue de
l'enseignement
Fédération de Haute Loire

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

URFOL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Plaquette à destination des structures

Qui sommes-nous ?

La Ligue de l'Enseignement 43 est un **mouvement laïc d'éducation populaire**.
Nous agissons au quotidien et sur tout le territoire du département en proposant **des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs**.

Nous accompagnons les acteurs éducatifs, les enseignants, les familles, les formateurs et les animateurs, les élus et agents de collectivités locales, dans tous les projets qui favorisent une société plus juste et plus solidaire, une société laïque et plus fraternelle, une société d'hommes et de femmes libres et responsables.

Notre fédération propose une voie originale et singulière, la voie de l'engagement associatif et de l'éducation populaire :

- Pour faciliter l'accès à la culture ;
- Pour faire vivre et promouvoir la laïcité ;
- Pour reconstruire les solidarités ;

Pour débattre, se forger une opinion, partager des convictions communes et les faire connaître ;
Pour relever le défi éducatif et de formation de notre temps !



Ligue de l'Enseignement 43

1 chemin de la Sermone – 43750 Vals près-le-Puy

Tel : 04 71 02 02 42 – mail : formation@fol43.fr

L'organisation

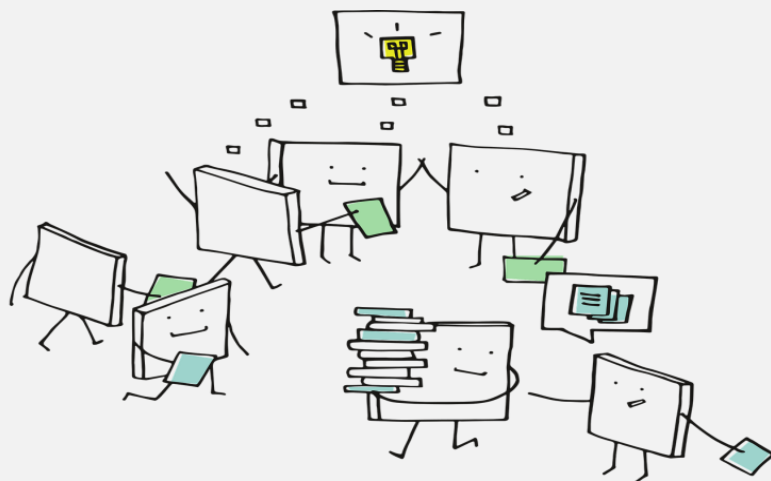
La formation est en **alternance**
sur **10 mois**.

456 heures en organisme de formation

992 heures en structure professionnelle

Les stagiaires sont en structure sur chaque période de vacances scolaires et 2 jours (mercredi / jeudi) pendant les périodes scolaires.

La formation compte **12 à 15 places** pour des personnes en parcours complet et 3 places pour des personnes ayant déjà des équivalences.



Le programme

Le programme de formation est organisé en 4 UC :

UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure.

UC2 : Animer le temps de vie quotidienne de groupe.

UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe.

UC4 : Animer des activités.

3 grandes familles d'activités seront privilégiées :

Activités d'**expression** (théâtre, écriture, art graphique...).

Activités **scientifiques** et techniques (science, cuisine, environnement...).

Activités **numériques** (montage vidéo, ...).

Une journée de positionnement en début de formation permettra de définir le parcours individualisé de chaque stagiaire.

Les modalités de certifications

L'obtention du diplôme s'opère par la **certification des 4 unités** capitalisables.

UC1 et UC2 : soutenance à l'oral et un écrit personnel.

UC3 et UC4 : soutenance oral, écrit personnel et mise en situation d'une séance d'animation face à un public composé d'au moins 6 personnes.

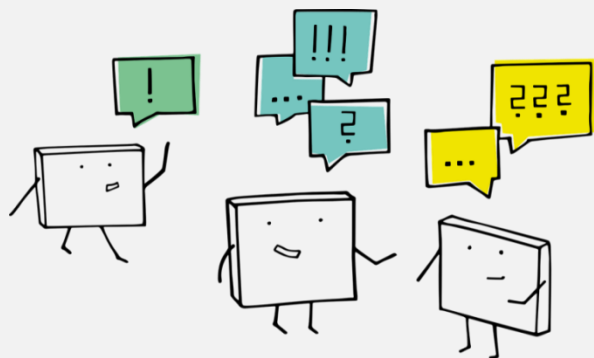
Le CPJEPS AAVQ est délivré par la DRJSCS.

Il s'agit d'un diplôme d'état homologué au niveau V (CAP, BEP, BEPC), niveau 3 selon la nouvelle nomenclature européenne.

Ligue de l'Enseignement 43

1 chemin de la Sermone – 43750 Vals près-le-Puy

Tel : 04 71 02 02 42 – mail : formation@fol43.fr



Quand ?

Limite dépôt dossier d'inscription : 1 octobre 2021

Sélection : 7 et 8 octobre 2021

Positionnement : 8 et 9 novembre 2021

Formation : 8 novembre 2021 au 9 septembre 2022

Les conditions d'inscriptions

- ✓ Etre âgé de 18 ans à l'entrée en formation
- ✓ Etre titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours
 - ✓ Avoir réussi les épreuves d'admission (écrites et orales)
- ✓ Avoir un contrat de travail à l'entrée en formation pour le stage en structure
 - ✓ Compléter le dossier d'inscription

Coût

Coût de la formation **4355 euros + 40 euros** pour les frais d'inscription.

Les coûts de formation prennent en compte l'ensemble des coûts pédagogiques de la formation, l'organisation de la totalité des épreuves conduisant à l'obtention du diplôme.

Financements

L'alternance

La Ligue de l'Enseignement bénéficie de son propre CFA. Nous faisons partie du CFA de l'éducation populaire. Cela implique pour les structures accueillant un stagiaire CPJEPS sous contrat d'apprentissage des facilités sur plusieurs points :

Un enjeu humain : implication de la personne dans la vie de la structure, un meilleur suivi des salariés dans le cadre de la formation.

Un enjeu financier : Des aides au tutorat / des allègements de charges / de la prise en charge de l'apprenti par l'OPCO.

La formation professionnelle

Pour les salariés de vos structures qui souhaitent se former, pensez au financement de votre OPCO pour la formation professionnelle.

Formation éligible au CPF : code 311047

La ref RNCP : 32369

Code rome pôle emploi : G1203

Ligue de l'Enseignement 43

1 chemin de la Sermone – 43750 Vals près-le-Puy

Tel : 04 71 02 02 42 – mail : formation@fol43.fr